

L'AVENIR. Parait QUATRE FOIS par semaine, tous les MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS et SAMEDIS au matin. Le journal se publie à deux éditions. L'abonnement à la 1ère est de... 21 0 0 L'abonnement à la 2e est de... 0 10 0 (Voir les conditions à la dernière colonne.)

L'AVENIR.

ANNONCES. Les annonces sont reçues aux bureaux du journal depuis 8 heures A. M. à 7 heures P. M., tous les jours. La circulation de l'Avenir est considérable et présente une bonne voie de publication pour les annonces. (Voir le tarif à la dernière colonne.)

JOURNAL RÉPUBLICAIN, PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS POPULAIRES.

PUBLIÉ PAR UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PROPRIÉTAIRES.

" LE TRAVAIL TRIOMPHE DE TOUT "

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.

RHUMATISME.

Combien de remèdes sont offerts pour la guérison de cette agoussante maladie et combien y en a-t-il, qui n'ont pas même donné un soulagement temporaire? Nous n'avons pas de place ici pour argumenter, qu'il nous suffise de dire que l'on se trompe souvent sur le siège du rhumatisme et que c'est peut-être la cause qui empêche les traitements médicaux d'avoir leur effet. Il y en a qui disent que le siège du rhumatisme est dans le sang, d'autres qu'il est dans les os, dans les tissus, tandis qu'il est vrai de dire que le magnétisme-électrique est reconnu comme étant le seul agent qui puisse agir efficacement sur les nerfs quand ils sont malades, il ne paraît pas irrationnel de dire que dans toutes les attaques de Rhumatisme, quelque sévère qu'elle soit chronique ou inflammatoire, le patient retirera le soulagement le plus prompt et le plus certain en se servant de l'Émbracation Galvanique du Dr. Sherwood. C'est là, la vérité, quelque étrange que ça puisse paraître. La lettre suivante a été reçue dernièrement par un médecin célèbre de New-York, qui avait recommandé à un de ses patients, d'essayer l'Émbracation Galvanique du Dr. Sherwood, toutes les autres prescriptions ayant failli. La lettre paraîtra prochainement.

Agents pour ce remède efficace. S. J. LYMAN et Cie. Place d'Armes. 4 Decembre 1849.

CET ONGUENT CÉLÈBRE,

L'Ami du Pauvre Homme PEUT être recommandé au Public avec confiance comme un remède infaillible pour les blessures de toute espèce, et pour les JAMBES ULCÉRÉES, même si l'ulcération a duré depuis vingt ans. Il guérit aussi les

COPURES, ÉCHAUFFURES, ENGELURES, ÉRUPTIONS, PUSTULES, VEUX AFFAIBLIS, HÉMORRHOÏDES ET BRULURES, CONTUSIONS, ULCÈRES, SCORBUTIQUES SUR LE VISAGE, ET INFLAMMÉS, GANGRÈNE.

Et il est un spécifique pour ces éruptions qui succèdent quelquefois à la vaccination. PRIX: 1s. 9d. CHAQUE POT. LISEZ CES EXEMPLES MERVEILLEUX DE GUÉRISON.

L'utilité de ces Médicines est pleinement témoignée par une infinité de personnes qui ont reçu de bienfait en s'en servant. Parmi les témoignages nombreux qui ont été reçus, on choisit celui-ci:— Hemorrhoides.— G. N. GOSSELIN, de Montréal, écrit: "Je certifie que je me suis servi de l'Ami du Pauvre Homme pour les Hemorrhoides avec le plus grand succès; j'étais affligé de cette maladie depuis neuf mois sans pouvoir être guéri par aucun remède, et l'Ami du Pauvre Homme a été le seul remède qui m'en ait guéri entièrement; de plus je l'ai enseigné à plusieurs personnes aussi affligées, et toutes en ont ressenti les bons effets, et je n'hésite pas à le recommander à ceux qui seraient affligés de cette maladie. Les soussignés sont constitués agents pour les remèdes célèbres et dessus.

S. J. LYMAN ET CIE. PHARMACIENS PLACE D'ARMES. Montréal, 6 oct. 1849.

ADRESSES D'AFFAIRES.

On annonce dans la liste qui suit moyennant 15s. pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

DIVERSES BRANCHES.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE P. GENDRON. No. 21, Rue St-Vincent. On exécute toutes sortes d'impressions dans le meilleur goût et sous le plus court délai possible. 4 Decembre 1849.

T. IRELAND, Graveur sur Cuivre, No. 8, Grande rue St-Jacques, près la Banque de l'Amérique Britannique. Il a toujours en mains des plaques pour les portes ainsi que des plaques pour les bières. 23 juillet 1849.

J. WELCH, Dessinateur et Graveur sur bois de Londres. Atelier, chez M. T. IRELAND, Grande rue St-Jacques, voisin de la Banque Britannique du Nord. 20 sept. 1849.

A. D. DORVAL, avocat, Village de l'Assomption, à l'enclosure des rues Notre Dame et St-Jacques. L'Assomption 22 oct. 1849.

A. M. DESILETS, Avocat, Trois-Rivières, rue St-Joseph, Bureau de feu L. E. DESILETS, etc. Trois-Rivières 8 sept. 1849.

C. J. RANCOUR, Tailleur, faubourg St-Lauré, rent, rue Dorchester, entre la rue St-Urbain et la rue St-Charles-Borromée. 31 juillet 1849.

CÉDÉON OULMET, Avocat, Village de Vaudreuil, porte voisine du magasin de Fabien Desjardins, etc. 25 juillet 1849.

DOCTEUR GENAND, enclosure des rues Lagache et des allémands. 26 juillet 1849.

L. ANCTOT et LA BRÈCHE-VIGER, etc. Avocats, bureau, 14 rue St-Vincent. M. Lanctot pourra désormais être consulté sur affaires professionnelles, à toute heure du jour, à Laprairie à l'ouverture d'un bureau. 31 mai 1849.

P. C. DURANCEAU, Avocat, à établir son bureau au village de Laprairie. 28 avril 1849.

L. OUIS BETOURNAY, Avocat, bureau de J. U. Beaudry, etc. rue Craig.

C. F. PAPINEAU, Notaire de la Banque du Peuple, 164, rue Notre-Dame.

CHARLES LABERGE, Avocat, St-Athanase, Circuit de St-Jean.

R. LAFLAMME, Avocat, 14, rue St-Vincent, à première porte. Montréal 6 Nov. 1849.

Z. CHAPPELLEAU, Relieur et Libraire, coin des rues Notre-Dame et St-Vincent, Montréal. 3 février, 1849.

DOUTRE & LENOIR, Avocats, No. 14, rue St-Vincent. 6 Decembre 1845.

TRIBUNE DU PEUPLE

Liberté de penser.

Les Faussetés de la Minerve.

Montréal 12 déc. 1849

M. le Directeur,

J'ai vu dans un des derniers numéros de la Minerve, un article intitulé: "Les Démagogues jugés par leurs amis d'aujourd'hui," et étant celui de vos amis anglais dont elle parle, je crois devoir dire quelques mots sur la manière dont ce journal a jugé mon écrit, publié dans le New-York Herald et sur la traduction qu'il en a faite. Ce n'est pas que je pense que la mauvaise foi, dont ce journal a fait preuve en cette circonstance puisse vous faire tort, car je crois au contraire, que par son caractère, il s'est mis dans la position de ne pouvoir vous nuire en aucune façon.

Mon seul objet est de démontrer sa mauvaise foi et par là de me justifier moi-même. Je ne puis s'en d'abord de ce que la Minerve en triant dans mon écrit ce qui pouvait servir ses vues, a donné une fausse couleur à mes sentiments; et l'accuse d'avoir volontairement fait une fausse traduction des phrases éparées qu'elle a ainsi choisies.

Avant que d'en venir à la démonstration, je vous dirai que l'objet que j'avais en vue en adressant cet article au New-York Herald était de faire voir que les haines et les jalousies des factions rivales qui existent dans le pays s'enseveliraient à la fin dans l'annexion; et cela parce que les partisans des deux factions commencent à voir qu'il n'y a pas d'autres moyens de détruire les misérables disputes qui ruinent le pays; que le temps n'était pas éloigné, où les hommes éclairés de tous les partis seraient d'accord sur ce point et tourneraient leur vue vers l'annexion comme vers leur étoile polaire.

La Minerve me fait dire en parlant des canadiens-français.

"Ils ont une majorité dans le parlement actuel, mais les chrétiens petites disputes qui s'élèvent entre eux pourraient bien changer un peu les choses." Voici ce que j'ai dit: "Ils ont une majorité dans le parlement actuel, et ce fait est amer pour les anglais"

Ce qui ne ressemble aucunement à ce que me prête ce journal. Il me fait aussi dire: "Le nouveau parti fait la guerre aux prêtres et aux seigneurs; par conséquent, on le traite d'abatteur, de révolutionnaire dangereux qu'il faut abattre et que les hommes de bien doivent combattre. Il forme en effet une classe semblable à celle qui s'éleva en France un peu avant la première révolution. M. Papineau en est le chef." Je continuais au contraire comme suit: "Les chrétiens petites disputes ont trouvé leur parti parmi les Canadiens eux-mêmes. La clef de voûte de ces disputes, c'est que les prêtres et les seigneurs vivent sur la terre grasse, sans travailler et ils veulent continuer à le faire. Mais il y a un autre parti qui s'élève, plus éclairé, et que l'on appelle le "Jeune Canada," qui désire mettre fin à cet état de choses. Ce dernier parti comme de raison, se compose, d'après le premier, d'innovateurs dangereux et de révolutionnaires que l'on doit abattre. M. Papineau en est le chef etc." Mais voici quelque chose de pis, les italiques et le point d'administration sont de la Minerve:

"Ils sont et seront en Canada, ce que les écrits de Voltaire, de Rousseau, de Volney, et des encyclopédistes ont été pour la France! Ils amèneront une révolution dans le Bas-Canada. Comme adversaires du clergé et des tenures féodales, les tories sympathisent avec eux, non pas parce qu'ils les aiment, mais parce qu'ils n'aiment pas les autres."

J'ai dit: "ils sont et seront aux POLITIQUES du Canada, que les écrits de Voltaire auront été pour la religion de France."

Encore une fois la Minerve me fait écrire: "Ce parti voit l'impossibilité de l'existence d'une nation française en Amérique, et avoue qu'il est prêt à faire le sacrifice de sa nationalité sur l'autel de l'annexion. Déjà ils marchent de paire avec leurs anciens, leurs mortels ennemis, les tories pour obtenir leur but. Ils s'en tendent sur ce point, ils sont également dégoûtés de leurs anciennes haines et ils désirent les oublier pour toujours, encore un peu de temps, et les français seront mûrs pour une révolution."

Après les mots: "oublier pour toujours," j'ai dit "que tout ceci hâterait l'avènement de l'annexion qui serait le tombeau de ces haines" ce qui me semble fort à désirer.

Je ne connais pas l'éditeur du journal en question, ni ne désire le connaître; mais quel qu'il soit, je lui dirai que parmi nous, il n'y a qu'une opinion sur une pareille conduite. Un journal qui se vante d'être l'organe du ministère et le champion de la religion et de ses prêtres doit savoir qu'une telle ma honnêteté est exactement la contrepartie du rôle qu'il se donne à lui-même. Et plus, je lui dirai qu'un journal qui se sert de tels moyens est la honte du parti qui l'emploie et cent fois plus la honte de la société qui lui permet d'exister dans son sein.

REVIEWER.

Montréal, 11 Decembre 1849.

M. le Directeur,

La Minerve d'hier contient un article Communié, sur l'agriculture qui contient de sages et judicieuses observations. Son auteur appelle des réformes indispensables dans le système suivi pour l'éducation du peuple canadien. Tous les hommes éclairés dans le clergé comme dans le peuple comprennent la grande urgence de cette réforme salutaire, mais tous comprennent aussi qu'il serait heureux que le clergé donnât l'impulsion au lieu de la recevoir.

Mais ce corps, depuis si longtemps stationnaire, voudra-t-il prendre cette généreuse initiative? Ne craindra-t-il pas d'être entraîné dans le vaste char des réformes—que le pays attend depuis si longtemps avec régnation? Ne craindra-t-il pas de donner une nouvelle vie au mouvement annexionniste que ses organes combattent dans la presse de toutes leurs forces.

Déjà je vous l'ai dit, monsieur, si je suis un annexionniste convaincu c'est parce que je cherche en vain au Canada des collèges spéciaux pour l'industrie, les langues vivantes, l'agriculture; des écoles bien dirigées par un bon système et une forme où l'on puisse apprendre les droits et les devoirs politiques des citoyens comme le catéchisme nous apprend les devoirs du chrétien; si je suis annexionniste prononcé, c'est que je cherche en vain dans nos paroisses de bonnes municipalités, où les citoyens puissent comme aux Etats-Unis, se former aux premiers éléments de la vie politique; si je suis annexionniste, c'est parce que je vois l'administration reculer au lieu d'avancer dans la voie des réformes!

Mon témoignage pourrait être repoussé comme suspect, car que peut-on attendre d'un démagogue? aussi j'invoque les paroles prononcées par M. Davignon, membre du Parlement, dans les assemblées générales pour la réforme des droits seigneuriaux. Cet honorable membre a dit formellement, à différentes reprises, que "les réclamants n'avaient rien à attendre de l'administration comme de la législature, s'ils cessaient un instant de demander justice."

Si je suis annexionniste, c'est parce que je vois les Canadiens les plus forts, les plus énergiques, émigrer en masse aux Etats-Unis pour y trouver une position meilleure! Les anti-annexionnistes contestent-ils ce fait déplorable? Non, ils s'en affligent avec nous. Mais pour mettre un terme à cette émigration funeste, indiquent-ils des remèdes à nos maux? Non; ils se bornent à nous montrer les Canadiens émigrés, comme placés dans des conditions pénibles, humiliantes, peu prospères; ces faits peuvent être contés; mais je vous les admette. A qui la faute? Si ce n'est au système colonial, au système seigneurial, au système vicieux d'éducation, et à l'injuste répartition des terres?

Si les Canadiens émigrés avaient reçu une éducation forte et rationnelle; s'ils avaient pu trouver au Canada les moyens d'appliquer à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, tout-ses ressources de leur intelligence native, ils n'auraient pas à redouter aujourd'hui une lutte avec les Américains, leurs rivaux.

Ainsi, loin de considérer la position peu prospère des Canadiens aux Etats-Unis, comme une objection fondée contre l'annexion, je n'en fais une arme contre les anti-annexionnistes. Je le dis d'ailleurs: Voyez vos frères malheureux! S'ils ont quitté la patrie, c'est après avoir longtemps souffert avec nous pour l'affranchir de tous les liens qui l'empêchent de marcher vers la prospérité. Puisqu'ils vous ont chaque jour prouvé que vous vous débattiez contre des maux incurables, marchez donc à l'indépendance du pays, seul remède bienfaisant. Quand il en sera ainsi, tous les Canadiens aujourd'hui isolés sur les différents points de l'Union, trouveront dans le Canada indépendant, un appui puissant, et ils pourront alors aspirer à la condition qui doit leur appartenir comme citoyens de la grande confédération américaine.

Si je suis annexionniste, c'est parce que les Canadiens au pouvoir et en dehors du pouvoir qui cherchent à poser des digues au mouvement, ont combattu pendant plus de vingt années avec courage, avec persévérance, avec désintéressement pour atteindre le but que nous poursuivons aujourd'hui; c'est parce que plus de fois dans leurs convictions premières que dans celles qu'ils ont adoptées par lassitude, par découragement, peut-être même par ambition, par intérêt.

Si je suis annexionniste, c'est parce que je vois que les Canadiens au pouvoir qui fulminaient avant d'être montés, des philippiques violentes contre le mariage forcé des deux Canadas, resser et aujourd'hui les liens de cette union, par tous les moyens dont ils peuvent disposer; et pour qu'on ne doute pas de leur nouvelle foi, consentent à siéger dans le Cabinet après la translation du gouvernement provincial à Toronto.

Si je suis annexionniste, enfin c'est parce que je suis intimement convaincu que par l'annexion tous les partis qui se sont si longtemps fait une guerre acharnée, viendront se fondre dans un seul et même parti, ce qui produira un mouvement ascensionnel que nous devons tous désirer pour le bien de la commune patrie.

Je ne terminerai pas sans manifester de nouveau mon étonnement de voir nos adversaires, surtout nos adversaires organes du clergé, nous reprocher de nous unir avec le vieux parti tory pour marcher à l'annexion. Que disons nous chaque jour dans nos prières! "Mon Dieu, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés."

Ce sont ces divines paroles qui nous guident quand nous serons aujourd'hui cordialement des mains autresfois ennemies; loin donc de nous faire des reproches, les organes du clergé devraient applaudir à cette réconciliation scellée sur l'autel de la patrie, qui est pour les canadiens-français une condition de force.

Mais ce n'est pas sérieusement qu'on nous adresse de pareils reproches, car si nous suivions de l'œil les anti-annexionnistes les plus prononcés; nous trouverions dans leurs rangs un amalgame de tous les partis, et surtout la mauvaise queue du parti tory; composée des ambitieux, des hommes jaloux de puiser encore une fois dans les coffres du trésor public; 2o. presque tous les privilégiés seigneurs en autres de toutes les origines; 3o. tous les officiers publics à quelque parti qu'ils appartiennent ou aient appartenu.

Adieu, monsieur, à bientôt
Votre dévoué serviteur,
UN VIEUX DÉMOCRATE.

LA PRESSE CANADIENNE.

(De l'Indépendant de Toronto.)

LES PARTIS DANS LE HAUT-CANADA.—PROTÉGÉ ANTI-ANNEXIONNISTE.—DEVOIR DES ANNEXIONNISTES.—LES CHANCES DE L'ANNEXION.

La semaine dernière, nous avons promis à nos lecteurs, un article sur la force du parti annexionniste dans le Haut-Canada, ainsi que sur les espérances que cette cause y peut avoir.

Nous allons aujourd'hui remplir notre promesse; nous remonterons d'abord jusqu'à l'origine des divers partis politiques dans le Haut-Canada, pour suivre les différentes phases qu'ils ont traversées jusqu'à l'époque actuelle; et ensuite nous dirons ce que nous pensons des opinions actuelles de ces partis et de leur action future.

Le Haut Canada a d'abord été établi par des Loyalistes de l'Empire Uni (U. E. Loyalists) et par des colons venus de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Quelques émigrés Écossais se sont trouvés mêlés à ces derniers dans quelques parties de la province. La grande majorité des premiers colons, était néanmoins, des U. E. loyalistes, venus au Canada pendant la guerre de l'indépendance américaine, ou immédiatement après la conclusion de la paix, de 1783 à 1800. Parmi les colons venus de la Nouvelle-Ecosse, les uns étaient U. E. loyalistes, et les autres ne l'étaient pas.

Le district de Niagara, et partie des districts de Gore et de Home furent établis par des loyalistes qui ont traversé de ce côté-ci de la ligne frontière, après 1783. De 1800 à 1812 bon nombre d'Américains étaient venus s'établir dans la province. Lorsque la guerre de 1812 éclata, un certain nombre d'entre eux laissèrent la province et perdirent leurs propriétés. Depuis 1815 à 1830, bon nombre d'Américains sont encore venus s'établir dans le pays.

Depuis cette époque, et dans un temps où le Michigan, l'Illinois et les vastes contrées de l'ouest avaient commencé à se peupler avec rapidité, les américains au lieu de venir au milieu de nous, prirent la route de l'ouest et se rendirent dans les Etats que nous venons de nommer, ainsi que dans l'Ohio. En 1830, et dans les années subséquentes, une forte émigration de colons anglais se porta vers l'Amérique Britannique du Nord et vint s'établir au milieu de nous, tandis que l'immigration américaine se ralentit beaucoup, d'abord à cause des obstacles que l'on y mit, ensuite parce que leur propre pays offrait aux Américains de plus grands avantages.

Les sentiments prédominants parmi les premiers colons, les U. E. loyalistes, et ceux venus de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à la paix en 1815, étaient une loyauté outrée, et une haine invétérée contre les américains républicains avec qui ils étaient pourtant forcés d'avoir des relations. Dispersés çà et là, dans la province se trouvaient encore plusieurs Écossais, Anglais et Irlandais aussi bien que des Américains, qui avaient, comme leurs pères, combattu contre la Grande-Bretagne.

Les émigrés de la Grande-Bretagne étaient des aventuriers, dont plusieurs nourrissaient des opinions radicales et républicaines. C'est parmi ces colons américains et anglais que naquirent les premières idées de libéralité politique.

Ils n'avaient aucunes causes de se préjuger contre des institutions démocratiques, ou contre les Américains de l'autre côté des frontières, et désiraient avec anxiété l'établissement d'un système libéral de gouvernement. De ce nombre se trouvaient feu le Dr. Baldwin, feu le capitaine James Durand, Robert Gourley, le père du Dr. Rolph actuel, le père de Marshall S. Bidwell et autres, dont plusieurs sont morts aujourd'hui. Après la fin de la guerre, en 1816 et 1817, la persécution de Gourley par le parti ultra-royal causa la formation d'un parti d'opposition, composé en partie d'émigrés de la Grande-Bretagne, en partie d'U. E. loyalistes et en partie d'Américains récemment émigrés.

Nous avons présents à l'esprit les noms de plusieurs des principaux chefs des deux partis, mais notre objet n'est pas de nommer des personnes; seulement nous voulons faire connaître les partis. Le parti libéral acquit encore de la force par la conduite des ultra loyalistes dans la question de l'Alien Bill dirigé principalement contre les immigrants américains. Dans cette circonstance, nombre de colons d'outre-mer, avec nombre de descendants des U. E. loyalistes se réunirent aux américains et prirent part avec eux; formant ainsi un parti d'opposition puissant, qui renfermait dans son sein des républicains des réformistes anglais ou Whigs modérés. L'autre parti qui, depuis cette époque, ou plutôt depuis 1817, peut s'appeler le parti tory ou ultra loyal, s'appuyait de plusieurs familles riches qui monopolisaient le patronage du gouvernement et les emplois publics, et qui généralement parlaient seuls, à l'oreille des gouverneurs. Cette dernière circonstance n'était pas tant de leur faute qu'une conséquence mauvaise, inhérente à tout gouvernement colonial, sous lequel, des gouverneurs étrangers au pays, payés pour y demeurer quelques années seulement et qui les laissaient ensuite pour toujours, devaient naturellement consulter ceux qu'ils voyaient dans les emplois publics autour d'eux, au lieu de chercher à connaître, pour les faire prédominer, les desirs et les intérêts de la grande masse de la population.

L'agitation causée à propos de l'Alien Bill donna le pouvoir au parti libéral comme on l'appelle. Bidwell, Peter Perry, Dr. Rolph, W. L. Mackenzie, les Ryerson, feu le capitaine Durand, les ministres méthodistes et dissidents et autres, furent les principaux instruments de ce triomphe. Ce parti, appuyé sur les métho-

distes, conserva la prépondérance dans le Haut-Canada jusqu'en 1834, qu'il fut abandonné par Ryerson, époque où il se fit une alliance entre les méthodistes Episcopaliens et les Wesleyens Anglais, qui ont des principes conservateurs, ou du moins leurs pasteurs. La violence des partis alla croissant jusqu'en 1837, qu'elle aboutit à un recours partiel à la force physique par une fraction du parti libéral. Il n'est pas dans notre plan de discuter les causes ou la légitimité de l'insurrection; nous voulons seulement faire connaître les opinions des acteurs qui y ont joué un rôle; de suivre, à travers les années, depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, le sentiment républicain chez les divers partis.

Trois catégories différentes d'hommes ont été compromises dans le mouvement révolutionnaire, ou sympathisant avec lui: des émigrés anglais et leurs descendants, des descendants d'U. E. Loyalistes, des colons américains et leurs descendants. Le nombre de ceux qui dans les différentes parties de la province prirent les armes, ou qui étaient disposés et se préparaient à le faire, n'excéda pas probablement six mille. Comme de raison ils avaient tous un grand nombre de parents, d'amis, de connaissances qui avaient la même manière qu'eux de juger des choses; et d'un autre côté, il y avait, sans aucun doute, plusieurs autres milliers de personnes secrètement en faveur du mouvement. Presque tous les révolutionnaires réellement actifs étaient dans les districts de Home et London. Dans chacun il y avait environ deux mille hommes prêts à se soulever.

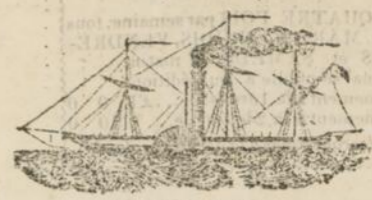
Depuis quelques temps avant l'insurrection, un parti, qui s'intitulait Orangiste, s'était formé, et commença à acquiescer de la force; il se composait principalement d'Irlandais protestants émigrés, établis au Canada après la dernière guerre. Ils ont été d'un grand secours pour comprimer l'esprit révolutionnaire de 1837 et 1838, et depuis cette époque ils ont de beaucoup augmenté leur nombre. L'on doit les regarder aujourd'hui comme un parti très bien organisé et puissant, ayant beaucoup d'influence. Du reste jusqu'à aujourd'hui ils ont toujours jeté le poids de cette influence dans le bassin conservateur de la balance politique aux élections. Pendant la rébellion le parti Orangiste se rallia au vieux parti conservateur de 1817 et 1826, ainsi que quelques personnes modérées du parti réformiste. Une autre portion du parti réformiste demeura neutre. Tel était l'état des choses en 1838.

A lors donc, environ les deux tiers du parti réformiste étaient de cette époque en faveur de l'annexion, une faction voulant l'emploi de la force physique, et une autre celle de la force morale; l'autre tiers était certainement opposé à l'annexion. Le désir d'un changement fut en partie la conséquence de prédictions pour les principes républicains et en partie parce que les réformistes considéraient alors, comme beaucoup de conservateurs le font maintenant, l'état de colonie comme un état de transition et d'agitation, nuisible à la prospérité et aux plus grands intérêts du pays. Le Haut-Canada n'était pas alors un au Bas, nos produits étaient protégés sur les marchés de la mère-patrie, et les tories avaient toujours accaparé presque exclusivement le patronage du gouvernement; de sorte qu'ils n'avaient jamais eu l'idée d'un changement. Ceci pose, nous allons faire quelques remarques sur ce qui s'est passé depuis 1838 à 1849, et dessiner la position des partis dans l'automne de 1849.

Aussitôt après l'année 1838, les hommes d'état Anglais semblent avoir eu pour politique de parvenir à l'union des Canadas. On dit que lord Durham y était d'abord opposé et même qu'il le fut toujours. Au reste, fut-elle accomplie sur la recommandation de lord Sydenham qui engagea M. Baldwin, du Haut-Canada, et M. Lafontaine du Bas-Canada à sanctionner sa politique. L'union des deux provinces fut consommée probablement contre l'opinion de la majorité du peuple des deux provinces, dans le temps; mais, parce que, en somme, elle parut devoir fonctionner à l'avantage du parti libéral, on s'en plaignit peu. Elle était injuste et même dégradante pour le Bas-Canada comme elle ne donnait à cette partie de la province, alors beaucoup plus populeuse, que le même nombre de membres qu'au Haut-Canada—néanmoins ainsi, bien qu'avec une population de beaucoup supérieure en nombre, qu'une influence parlementaire égale à celle d'une province très inférieure en population. Cette objection ne doit plus exister aujourd'hui, puisque la population des deux provinces est à peu près égale. M. Lafontaine céda d'abord à M. Baldwin, qui, à son tour, céda en faveur du premier, en laissant transférer le siège du gouvernement à Montréal, contre le vœu des Haut-Canadiens.

Avec l'union des provinces vint une nouvelle constitution fabriquée à Londres par le Parlement Britannique, sous la dictée d'un financier de Manchester, M. Poullet Thompson, qui, comme de raison, devait connaître beaucoup mieux ce qu'il nous fallait, que nous ne pouvions le savoir, nous douze cent mille canadiens pris ensemble. Mais quel droit avions-nous, pauvres colons, d'intervenir dans cette affaire, nous que l'on ne regarde que comme de simples jouets que l'on ne fait mouvoir que pour l'avantage de l'Angleterre. Les constitutions des deux provinces furent antérieures: l'une, (celle du Bas-Canada, sans aucun égard aux vœux et aux besoins des populations concernées, l'autre (celle du Haut-Canada) à peu près, dit-on, avec les mêmes moyens qu'employa Castlereagh pour arracher à l'Irlande son parlement local. L'Angleterre nous imposa donc bon gré malgré, une constitution, avec une liste civile d'environ £70,000 par année, que nous avons dû forcément accepter purement et simplement, sans autre alternative.

NOUVELLES.



EUROPE. ARRIVÉE DE L'EUROPA.

Les nouvelles que nous enregistrons aujourd'hui ont été envoyées par le courrier de l'Europa...

Les avis de l'Europa vont jusqu'au 22 novembre pour Paris, au 23 pour Londres et au 24 pour Liverpool...

Après, pour ne rien omettre de ce qui touche la France que les différends avec le Maroc sont aplatis...

Une nouvelle la plus importante du dehors est le nouveau retard que Pie IX a décidé d'apporter à sa rentrée dans Rome...

Un événement qui peut entraîner de graves complications, est survenu à Turin. Les chambres piémontaises, qui tout en autorisant l'exécution du traité de Milan...

De Constantinople, il n'y aurait rien à dire, si les mauvais temps n'avaient contraint l'escadre anglaise à chasser de l'Égée du Divan...

ROME.—Le retour du pape, que l'on annonçait comme prochain, et dont on fixait même la date au 20 novembre...

Le rappel inconsideré de M. de Corcelles, au moment même où le pape prenait la résolution de retourner au Vatican...

Le bruit court, dit une autre correspondance, que le gouvernement pontifical vient de contracter un emprunt de cinq millions d'écus...

ATRIE.—Les statuts pour les diètes provinciales sont terminés, et ces diètes doivent être convoquées avant le 1er janvier prochain...

pour le présent tarif. Il fallait bien pourvoir aux besoins. Il n'y avait pas d'autres ressources et il a fait une sage distribution des taxes indirectes...

Rumeurs de nouveaux tripartages.

Le Montreal Gazette veut décidément se donner comme bien plus avancée que le Pilot dans les confidences et les projets du ministère...

M. Cauchon, qui paraît jouer le rôle de Ministre Officielle du ton et de l'autel à Québec nous dirait sans doute si ce bruit est fondé...

Dessalles contre Duvernay.

Les procès intentés par L. A. Dessalles contre L. Duvernay, pour libelle, ont commencé depuis hier matin. M. Lafontaine a ouvert la procédure par une adresse au jury...

La séance d'hier a excité beaucoup d'intérêt. Le public y était dignement représenté par au moins 500 personnes.

La cour a repris ses précédents, à 10 heures, ce matin. On continue d'entendre les témoins du défendeur. Après cette besogne terminée, M. Papin s'adressera aux jurés pour la réplique...

AU JOURNAL DE QUEBEC.— Nous informons le Journal de Québec que nous ne savons pas que le gouvernement se proposait de réduire le salaire de l'officier de douane du Coteau du Lac...

LA LETTRE DE LORD ELGIN.— Nous sommes requis par les journaux ministériels de leur donner le nom de l'autorité sur laquelle nous avons annoncé la proposition de Lord Elgin aux évêques catholiques...

INSTITUT CANADIEN.— Le cinquième anniversaire de l'Institut Canadien a eu lieu hier soir. La séance était nombreuse. L'honorable juge Montebello a fait la lecture d'un excellent écrit en cette occasion.

BAZAR.— Le bazar pour les pauvres, commencé hier soir, a attiré une foule considérable. Les recettes ont été bonnes. Nous aurons encore nos lecteurs à s'y rendre. C'est le temps d'être charitable.

de distilleries, de forges, de manufactures de drap, de clous et de cotons que l'on a vu s'établir dans le pays depuis vingt ans et qui n'ont abouti, qu'à la ruine de ceux qui avaient l'énergie de les entreprendre...

Le manque de succès a paralysé notre industrie; et la véritable cause de ce manque de succès, c'est que placés à mille lieues d'une métropole qui ne peut nous offrir aucun débouché pour les produits de nombre de petites industries, nous ne pouvons avoir d'autres marchés que les marchés américains...

La réciprocité même, telle que demandée par nos ministres, si elle nous était accordée ne suffirait pas, car elle ne s'étendrait qu'à un petit nombre d'objets communs produits agricoles, nos bois bruts et non aux articles manufacturés en grand. Même avec la réciprocité, messieurs McLean et Wright ne pourraient construire les voitures dont il est question dans le Canada.

La route dont nous avons parlé, plus haut et qui résulte directement de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, n'est peut-être pas la seule que nous ayons à craindre. Qui sait si MM. McLean et Wright, après s'être établis temporairement dans les Etats-Unis, y trouvant un vaste champ pour leur esprit d'entreprise ne finiront pas par s'y fixer définitivement?

Depuis que nous avons écrit ce que précède nous avons vu dans le Herald de samedi que les ouvrages entrepris par MM. McLean et Wright occupent 60 à 70 ouvriers, d'ici au commencement de l'année 1853 et que MM. McLean et Wright ont l'espoir d'obtenir d'autres ouvrages pour la même compagnie, pour une somme égale à la moitié de celle pour laquelle ils ont déjà contracté.

Annexion dans le Haut-Canada. Nos lecteurs liront avec plaisir l'article sur les partis dans le Haut-Canada, que nous empruntons à l'Independent de Toronto. Nous donnons ci-dessous quelques lignes, traduites du St. Catharines Journal, l'organe de M. Merritt, l'un des ministres du jour, lignes qui corroborent parfaitement ce qui a été dit sur les progrès du mouvement annexionniste dans le Haut-Canada. On ne pourra certainement pas accuser ce journal ministériel d'être préjugé en faveur de la cause. Lisez lecteurs ce qu'un des organes du ministère est fort de reconnaître:—

« Comme journalistes fidèles, nous sommes tenus de faire connaître au gouvernement du pays, ce que nous reconnaissons comme étant le vrai état de l'opinion publique. Nous voyons de temps à autres, des avancés, qui font le tour de la presse, tendant à dire que le mouvement annexionniste se maintient de sa belle mort... »

« Nous nous hasardons de dire que loin de mourir de sa belle mort, l'annexion est encore vivante, et qu'elle acquiert de l'importance dans toutes les parties du pays. Nous ne sommes pas de ceux qui déclareraient que l'annexion est morte quand nous savons tout le contraire. Nous ne sommes pas, non plus, de ceux qui, craignant son agitation, adopteraient des mesures violentes pour l'étouffer dans son enfance. Nous permettrions à tous ses défenseurs de parler haut et fort et de nous dire quels avantages l'annexion produirait pour le pays nous répondrions que dans notre position coloniale, nous pourrions avoir les mêmes avantages et beaucoup d'autres. »

« Ce n'est pas certes le temps d'émouvoir des sophismes, ni d'essayer de tromper le peuple, sur aucun des désavantages que leur cause leur position actuelle, par les reconciiler à leur état colonial. Nous voyons que dans un article du Globe en date du 29 Déc., entre autres arguments, on y avance, que par rapport aux impôts de Douanes, les Canadiens sont plus légèrement taxés que le peuple des Etats-Unis. Pour le prouver plusieurs articles des deux Tarifs sont comparés et on y trouve une balance considérable en notre faveur. Il est de notre devoir de corriger et de rectifier ces avancés de mauvaise foi, de quelque part qu'ils viennent. Pourquoi laissez-vous en dehors de comparaison tous les effets de plus grande consommation et sur lesquels se prélève la plus grande partie de l'impôt, comme le café, le thé, le sucre, la moutarde, le tabac, etc. Ce sont les principaux articles d'importation, et sur lesquels nous fondons la plus grande partie de notre revenu, et les droits sur ces articles varient depuis 25 pour cent à 60. Quelques uns de ces articles sont admis dans les Etats-Unis, libres de droit, et les droits les plus élevés sont de 30 pour cent sur la valeur. Que l'on observe bien, que les droits payés par le peuple du Canada, sur ces articles d'étapes, que nous venons de mentionner, sont en outre du droit américain dont il nous faut payer une partie, même sans leur loi de (drawback). Nous faisons aussi remarquer sur les tarifs choisis du Globe, que les articles portés, comme étant taxés d'une manière plus forte que les mêmes articles d'après notre tarif, sont seulement nominaux parce que ces taxes ne sont prélevées que comme protection et non dans le but de créer un revenu. Il n'en est pas ainsi avec nos articles d'étapes qui sont taxés depuis 35 à 60 pour cent. Ceux-ci, sont des articles que nous ne produisons pas et que nous ne pouvons produire nous-mêmes. Il nous faut ces articles, nous ne pouvons nous en dispenser. »

« Nous ne voulons pas pour un moment, qu'il soit dit que nous voulions blâmer l'inspecteur-général, »

table.— les effraie. Ils sont attachés, honnêtement sans doute, à certaines opinions qui guident toute leur conduite politique.

Ces opinions sont étroites, par opposition aux larges principes américains; elles sont le résultat et l'expression d'une politique surannée, qui domina le Haut-Canada de 1815 à 1839; son auteur est notre juge-en-chef actuel. Nous ne nous tromperions guères en disant qu'aujourd'hui un tiers du parti tory est décidément favorable à l'annexion; tandis qu'un autre tiers n'a pas encore d'opinion arrêtée, et incline à prêter l'oreille à la libre discussion de la question de l'indépendance. On peut regarder les autres comme les champions inébranlables de la politique du "tenez-vous tranquilles."

En novembre 1849, les partis dans le Haut-Canada sont comme suit: le vieux parti de la réforme, composé de Canadiens nés, d'émigrés et des américains, formant les deux tiers du parti de l'administration, sont annexionnistes quoiqu'il ne se montrent pas encore ouvertement comme tels. Les deux tiers peut-être du 3e arrondissement (riding) d'York sont des annexionnistes avoués. Dans l'arrondissement de M. Baldwin, tous les hommes d'importance et d'influence, et au moins la moitié des votants, le sont de même.

Le township de Georgiana, dans cet arrondissement, fut dernièrement parcouru et travaillé en tous sens par les amis de M. Baldwin en faveur du projet contre l'annexion. Quel en a été le résultat? 103 votants ou propriétaires de maisons l'ont signé, dont plusieurs sont connus pour être annexionnistes, et 90 ont refusé de le signer, étant annexionnistes!

Voilà une épreuve; plusieurs ont signé le projet pour se débarrasser des importunités des cabaleurs ministériels ou tories. On nous dit que dans les districts de Niagara, de Talbot, et de l'Ouest, la grande moitié du peuple est annexionniste, et une partie de l'autre moitié, favorable à la cause! puis le parti tory est divisé sur le sujet, un grand nombre, dans ce parti, étant de chauds partisans de l'annexion! En un mot, d'un bout du Haut-Canada à l'autre, il y a un sentiment général croissant dans cette direction.

Il y a un parti qui augmente tous les jours, qui désire avoir la discussion pleine et entière de cette question, et qui a besoin d'être organisé pour obtenir plus de renseignements et d'encouragements. Pour atteindre à un but quelconque, les hommes doivent s'unir. Ils doivent se communiquer leurs idées, leurs pensées, leurs sentiments, leurs opinions. Partout où un nombre suffisant de personnes se rencontrent pour penser comme nous, que l'annexion est le premier bien que le Canada doive désirer, et que le plutôt elle s'accomplira le mieux ce sera qu'elles forment une association, où elles inviteront, leurs concitoyens de tous les partis à venir entendre des lectures ou des discussions sur cet objet. Notre cause doit triompher par la force de la raison, par la discussion publique, et par les inspirations d'une saine politique et d'un patriotisme éclairé. Nous repudions toute idée de violence ou de résistance aux autorités constituées, et nous voulons nous en tenir à ce qu'en décidera la majorité du pays, après une discussion entière et un examen éclairé. Nous repudions toute conspiration et tout mystère politique, aussi bien que tout langage violent et séditieux vis-à-vis du gouvernement anglais, comme également indignes du siècle où nous vivons et de la cause que nous défendons.

Le journal, le Times et le gouvernement britannique paraissent, nous sommes heureux de l'observer, avoir envisagé cette grande question sous son véritable point de vue. Ils dénoncent les mesures coercitives telles que celles auxquelles notre gouvernement canadien a eu recours en partie, en commençant à destituer de leurs emplois, un certain nombre d'hommes, parce qu'ils ont professé ouvertement leurs sentiments. Nous enregistrons ce fait comme un indice frappant de leur libéralité.

« Laissons là ceux qui croient que le monde va crouler, parce que tout se remue et s'agite autour d'eux. »

MONTREAL, MARDI MATIN, 18 DECEMBRE, 1849.

L'AVENIR.

MONTREAL, MARDI MATIN, 18 DECEMBRE, 1849.

Annexion, Competition.

Nos entrepreneurs canadiens, MM. McLean et Wright qui ont construit les magnifiques chars de chemin à lisses de Montréal et de l'Atlantique, ont ces jours derniers, contractés pour faire eux du chemin d'Ogdensburg. Quoiqu'ils aient eu à concourir avec plusieurs ouvriers américains ils ont obtenu ces ouvrages, dont le coût excédera la jolie somme de £20,000. Mais en conséquence d'un droit de trente trois pour cent, qu'ils auraient à payer au trésor américain s'ils construisaient ces voitures à Montréal, ils sont obligés de transporter une partie de leur atelier en l'Etat de New-York. Ce fait n'a pas besoin de commentaires. MM. McLean et Wright, malgré tous les désavantages qui résultent pour eux de la nécessité où ils se trouvent de transporter leur atelier de l'autre côté de la ligne quarante-cinq, ont pu entrer en compétition avec les américains sur leur propre marché, et par suite de cette ligne imaginaire qui nous sépare des Etats-Unis, Montréal va être privé de ses bénéfices que lui a procuré l'emploi et la circulation parmi sa population ouvrière, d'une somme aussi considérable que celle que nous avons mentionnée plus haut.

Les anti-annexionnistes ouvriront-ils les yeux? Au lieu de s'ingérer à chercher des raisons qu'il n'existent pas, pour expliquer la différence qu'il y a entre la prospérité des Etats-Unis et celle du Canada et de l'attribuer au manque d'esprit d'entreprise des Canadiens, ne devraient-ils pas au contraire reconnaître que cette différence n'est due qu'à des circonstances inhérentes à notre état colonial. Que l'on compte le nombre de brasseries,

Nous faisons ces observations pour faire voir combien peu nous sommes consultés lorsqu'il s'agit de nos destinées à nous pauvres colons. Avec cette constitution nous arrivâ la prétendue imitation de la constitution Britannique, le gouvernement responsable cette panacée souveraine, ce remède à tous maux, tant choyé de M. Baldwin. L'Angleterre n'avait pas intention d'abord d'aller aussi loin que de nous accorder ce que l'on entend aujourd'hui par "gouvernement responsable". Le parti libéral, lui, le prétendait bien. Sir Charles Bagot le mit honnêtement en pratique; mais l'interprétation que lui a donné Lord Metcalfe, était probablement celle qu'avait en vue le cabinet Britannique.

L'approbation que les principaux hommes d'état anglais ont donnée à ce gouvernement paraît prouver ce fait jusqu'à l'évidence. Mais les nouvelles élections de 1844 qui envoyèrent au parlement à peu-près un égal nombre de membres pour et contre la politique de lord Metcalfe, engagèrent le gouvernement anglais à nous abandonner ce continuel objet de dissension, en 1847. En nous envoyant lord Elgin pour mettre en pratique une interprétation plus libérale (libérale!) de la constitution; le gouverneur actuel se conforma en partie à ces vues en écartant plus à son conseil que ne l'avait fait lord Metcalfe.

A l'époque dont nous parlons, de 1840 à 1848 se forma, dans le Haut-Canada, un nouveau parti, peu nombreux, composé des neutres de 1847 (rencontrant peu ou point de sympathie au milieu de l'ancien parti libéral de 1836, ou auprès de ses chefs, Bidwell, Rolph, McKenzie, Dumcombe, Morrison et Perry).

Dans ce nouveau parti entrèrent aussi les loose fish de tous les partis, y compris un bon nombre d'aventuriers politiques, tels que Wakefield, Daly et autres. M. Hincks devint un membre très-actif du nouveau parti, joignant fort et ferme, quelquefois en compagnie de Sherwood, et d'autres fois avec M. Baldwin, M. Harrison, un autre du parti, lançaient entre les deux; et M. Blake se mit à penser à la nécessité de réformer la loi, et aux futures cours de chancellerie. Le corps de réserve ourds duquel ce nouveau parti pouvait se réugier dans des circonstances périlleuses, comme il est arrivé en 1842, 1845, 1848, était toujours le vieux parti réformiste de 1837, c'est-à-dire les hommes qui avaient débatté la route tortueuse de la politique, des obstacles créés par le parti tory, et qui s'étaient attirés le reproche d'avoir sympathisé avec, ou même pris part à l'insurrection de 1837. Ce nouveau parti voulait bien se servir du vieux parti réformiste, mais pour ses chefs, c'est autre chose, il devait le répudier. De là, leur inimitié contre Peter Perry, leur indifférence pour Bidwell et leur secrète jalousie contre Rolph.

Les organes de l'ancien parti réformiste sont le Mirror, l'Examiner, le Long Point Advocate, l'Express, le Dundas Warder, le St. Catharines Journal, en partie, et le Prescott Telegraph. Le nouveau parti, composé d'hommes principalement chercheurs de places, avec leurs organes le Globe et le Pilot sont opposés à l'annexion. Quelques uns sont même des ultramarchistes, prêts à se battre pour le roi, les lords, les communes, les dixmes, l'alliance de l'Etat avec l'Eglise. Quelques uns se font tout à tous pour, n'importe quel emploi.

Avec l'annexion, les salaires publics seraient diminués, il n'y aurait plus d'alliance de l'Etat avec l'Eglise. Cela ne ferait pas le compte du nouveau parti; donc il doit s'opposer à l'annexion. Leur objet est d'empêcher l'ancien parti réformiste de suivre ses propres préférences en faveur d'institutions électives, du commerce libre, de relations nombreuses et amicales avec les américains, du vote au scrutin secret, d'une législation économique, de l'extension du droit de suffrage, de l'instruction répandue par un meilleur système d'écoles primaires, de l'abolition d'une religion salariée par l'Etat; en d'autres mots, en faveur du système de gouvernement des Etats de la Nouvelle Angleterre, une république capable de maintenir l'ordre et la paix. Pour parvenir à ce but, et créer ainsi de la division, n'est-il pas nécessaire, d'écrire des lettres aux Crosby, aux Whites, et autres hommes gens, qui ne sont pas capables de se débarrasser l'esprit des préjugés de parti pour se réunir à un concitoyen canadien qui, peut-être, aura été aussi fier tory, qu'eux auront été ennemis radicaux. Ils ne peuvent s'imaginer qu'il est de notre devoir de bons citoyens de nous réunir tous ensemble sur un terrain commun et de travailler les uns et les autres, à faire ce qu'il y aurait de mieux pour le bien du pays. Non, il est temps d'en finir avec des nous propres! Si nous pensons de la même manière agissons ensemble.

Pendant les huit dernières années, le parti conservateur dans le Haut-Canada, qui en général s'est opposé à l'acte d'Union, a fait des efforts constants pour regagner l'ascendance; mais à raison de la force du parti canadiens-français avec M. Lafontaine en tête, ils n'y ont pu y réussir, de sorte que dans le Haut-Canada se manifesta le désir de briser l'Union, ou bien de former une Union fédérale de toutes les Provinces. Le parti conservateur, dans le Haut-Canada se compose en partie de canadiens nés, fils des vieilles familles, qui monopolisent presque tout le patronage du gouvernement, avant le règne de sir Francis Bond Head, et en partie d'une certaine proportion des familles U. E. Loyalistes, et d'émigrés d'Angleterre, dont un bon nombre sont Orangistes.

La portion la plus influente de ce parti, est l'association Orangiste et ceux qui lui sont liés. Parmi les orangistes, il y en a plusieurs qui sont annexionnistes et un grand nombre encore qui le deviennent. Ils croient que l'annexion ferait hausser le prix du travail et des produits agricoles; et comme leur principale source de revenus est l'agriculture, et qu'ils ne peuvent, vraiment, gagner que bien peu par le principe abstrait de la monarchie, nous savons qu'un grand nombre d'entr'eux sont disposés à réclamer les réformes les plus amples, l'annexion même dut-elle s'ensuivre. Ceux des tories qui sont nécanadiens, dans la conversation admettent généralement qu'il nous faut être annexés; mais la majorité d'entr'eux désire attendre encore un peu plus longtemps. Ils croient prévoir l'un de ces deux résultats:— une scission de l'Union, ou une fédération de toutes les provinces. Leurs chefs (leaders), tels que sir Smith Allan McNab, Cameron, Vankoughnet, et autres, n'aiment pas les salaires modérés et l'égalité des américains.

L'idée de payer un juge \$2000, ou un gouverneur \$4000 seulement, même dans un pays nouveau comme le Canada, est pour eux détestable.

pour la Lombardie et la Vénétie sera publié dans quelques jours; il a pour base les dispositions de la charte de 1848, les franchises communales y sont suffisamment développées. Un journal semi-officiel sera fondé à Milan pour exposer les vues du gouvernement, relatives au progrès des intérêts matériels et des idées de conciliation politique. Des journaux analogues doivent être également fondés dans les chefs-lieux de grandes provinces, tels que Prague, Lemberg, Klagenfurt. La direction de ces feuilles partira d'une section spéciale du ministère de l'intérieur.

La convocation des diètes provinciales n'est qu'un préliminaire à la réunion d'une diète générale de la monarchie. Mais au sujet de cette dernière se présentent de nouvelles difficultés que le gouvernement est tenté de franchir avant la convocation de la diète de l'empire. La principale est la composition des deux chambres. Les prescriptions de la charte de 1848 sur cette importante question ont été reconnues défectueuses, et on assure qu'elles vont recevoir de nobles changements.

Hongrie.—Les condamnations à mort en Hongrie sont depuis quelque temps comotées en moins nombreuses. La Gazette de Pesth contient une série de nouveaux jugements du conseil de guerre. Trois de ces jugements, qui prononcent la peine de mort ont été comotés en quinze ans de fers dans une forteresse. Une autre sentence de mort a été comotée en trois ans de fers seulement. Mais la confiscation des biens accompagne toutes ces pénalités.

La Gazette de Pesth publie aussi un ordre du jour du général Haynau, qui prescrit de n'arrêter personne sur simple dénonciation.

L'attribution des banknotes du gouvernement révolutionnaire a produit, dans quelques contrées de la Thessalie, une grande effervescence, qui s'est traduite par des soulèvements déguisés en brigandage. Les colonnes mobiles envoyées contre ces bandes ont eu quelques rencontres sanglantes, du moins les convois de liasses qui arrivent de temps à autre, font croire qu'il y a eu de la résistance.

Deux nouveaux journaux hongrois annoncent, par des affiches, leur prochaine apparition à Pesth. Il est aussi question de la fondation dans cette ville d'un journal public en même temps en langue magyar et slovénique.

Nous lisons dans une correspondance: Le départ de la comtesse Bathiányi, de Hongrie, ne paraît pas avoir été tout-à-fait volontaire, un commissaire de police l'aurait accompagnée de Pesth à Vienne, et ayant surveillé ses démarches pendant tout le temps de son séjour dans cette dernière ville. Haynau a impérieusement insisté sur son départ, à cause de la compassion universelle et nullement flatteuse pour les juges de Bathiányi, qu'exécitait son infortune.

Aux Correspondants.

Dr. M. New-York. Reçu remise \$38 40c. Quittance expédiée. L'annonce sera publiée. Proch. PARENT DE ROB ET MACAIRE. Nous sommes sûrs qu'il n'y a rien de compromettant dans vos écrits, mais une fois le principe admis, les correspondants contractent de mauvaises habitudes. Nous aimons à connaître à qui nous avons affaire. D'ailleurs, les correspondants n'en souffrent pas; car le secret le plus absolu est toujours gardé en pareille matière.

BAZAR! BAZAR!!

UN BAZAR, au profit des confrères de St-VINCENT DE PAUL, aura lieu LUNDI prochain, le 17 courant et les jours suivants, sous le patronage de Madame la Maresse assistée de Mesdames BOURRET, LEVESQUE, BAZUET et DESCHAMBAULT, dans la maison de l'honorable M. M. Viger, rue St-Vincent, ci-devant occupée comme hôtel par M. Swords, vis-à-vis la librairie d'E. R. Fabre et Cie.

ON DEMANDE.

UNE SERVANTE CANADIENNE, de 16 à 17 ans, qui comprendrait la langue anglaise et qui serait bien recommandée pour son honnêteté, sa propreté, et d'un caractère doux pour faire l'ouvrage d'une petite famille. S'adresser à MADAME SEAYER, Rue Bisson, Entre les rues de la Montagne et du Cimetière, faubourg St-Antoine. 11 déc. 1849.

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la SUCCESSION de feu JEAN BAPTISTE CAPOGUEZ, écr. en son vivant à Montréal, sont priées de payer immédiatement le montant de leurs comptes; et toutes celles qui peuvent avoir des réclamations contre la dite succession de le adresser, sans délai au soussigné. Par ordre, J. A. LABADIE, N. P. 4 déc. 1849.

VENTE PAR ENCAN.

Par Young et Benning.

DEMAIN SOIR.

VENTE DE NOEL,

DE VINS EN BOUTEILLES, LIQUEURS SUPÉRIEURES, OBJETS DE FANTAISIES, VERRERIES, ETC., ETC.

AUX ventes des Soussignés, MERCREDI, le 19 du courant, seront vendus, sans réserve, une quantité de VINS supérieurs, de LIQUEURS de premier choix etc consistant en:

VIEUX VIN DE PORT

de Graham, de Sandeman, de Croft et Hunt, de différents vignobles, en boîtes de 1 et 2 douzaines.

VIN DE XERES (SHERRY)

de Smith et Cie, de Duff, de Gordon et Cie, de Sandeman et d'Alexander et fils, Vin blanc, Brun et foncé de Xeres, en boîtes de 1 et 3 douzaines.

VIN DE MADÈRE

de Blackburn, de Newton, de Gordon et Cie, de Welsh et Cie, et CHAMPAGNE de différentes marques.

— ET —

pour le compte d'un monsieur qui laisse, Montréal: Une petite quantité d'Eau de Vie de raisin de premiers choix Eau de vie de Xeres, liqueurs assorties. Porter de Londres en bouteilles de pinte et chopine, Whisky Ecossais de la Distillerie de Glanahy, Iverness, en lots pour convenir aux acheteurs.

Les personnes qui désirent se procurer des liqueurs de premières qualités, feront bien de ne pas négliger cette occasion parce que tous les vins ci-dessus sont garantis être des meilleures marques.

— ET —

immédiatement après, pour clore une consignation, une quantité de verreries, consistant en: Plats à thé en verre de grands aurores, goblets doubles, verres à vin, Huiliers, Selliers, Globes pour lampes, Joujoux Chinois.

— AINSI —

Miroirs de toilette de glace anglaise, Grands Miroirs, montés en ornoy.

VENTE à SEPT heures. YOUNG ET BENNING.

18 déc. 1849.

ON DEMANDE.

3000 MINOTS de bonne GRAINE de MIL pour lesquels on donnera le plus haut prix, au comptant.

S. J. LYMAN et Cie. Place d'Armes.

11 déc. 1849.

VÉRITABLE

HUILE DE FOIE DE MORUE.

(Oleum Jecoris Aselli.)

Il y a déjà plusieurs années que l'huile de foie de morue a été introduite dans la pratique de la médecine. Ses propriétés comme agent précieux dans la guérison des SCROPHULES DE LA CONSOMPTION DU RIEN ont été essayées avec un succès remarquable. Son usage a été recommandé par les plus hautes autorités médicales en Angleterre et en Amérique. Ses effets (en rétablissant les systèmes affaiblis et donnant de la vigueur et du ton à l'estomac), sont bien remarquables. Elle donne l'appétit, et son usage procure ordinairement de l'embou-

point. Il était très difficile de se procurer de l'huile pure et sans mélange et qui fut privée de tout goût désagréable. Pour obvier à cet inconvénient, les soussignés ont fait manufacturer l'huile de foie de morue expressément pour leur maison, et ils peuvent maintenant offrir un article dont la pureté et l'excellence peuvent être garanties.

En vente chez S. J. LYMAN et Cie. Chimistes, Place d'Arme

Montréal, 27 nov. 1849.

50 gallons d'huile médicinale de FOIE DE MORUE de première qualité, à vendre à très bas prix, pour argent comptant.

Pharmacie du DR-PICHAULT, No. 36, rue Notre-Dame.

Fabrique de Chandelle.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'établir une FABRIQUE DE CHANDELLE dans la rue Sanguinet et qu'il aura toujours en main, une quantité de Chandelle à vendre à bas prix.

FLEURY ST-JEAN. Montréal, 27 nov. 1849.

IMPORTANT

POUR MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le soussigné vient d'imprimer diverses FORMULES de Rapports d'Écoles, conformes à celles indiquées dans la Circulaire No. 9, de M. le Surintendant de l'Éducation, que l'on pourra se procurer chez tous les libraires et au bureau du soussigné, No. 24, rue St-Vincent.

P. GENDRON. Montréal, 6 déc. 1849.

Magasin de Pœles.



Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention de public sur son assortiment général de PÔELES, qui comprend ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'améliorations, tant pour l'économie du chauffage que pour la beauté des dessins, et la perfection de l'ouvrage.

ON TROUVERA À CET ÉTABLISSEMENT:

DES PÔELES DE CUISINE de différents patrons et de différentes formes. PÔLE à COKE, à CHARBON et à BOIS pour les salles et les passages, et des Pôles de goût pour les salons, à air comprimé, aussi bien que des Pôles pour SÈRES-CHAUDÈS, de toutes espèces et de toutes formes, en outre de son assortiment ordinaire de PÔLES DOUBLES ET SIMPLES; qu'il va au plus bas prix.

JOSEPH N. HALL, 105 rue St-Paul, ESSE GNE DU PÔLE.

13 octobre 1849.

A. & T. LESPERANCE,

82, RUE ST-PAUL, 82,

PORTÉ VOISINE DE H. PEACOCK, ORÈVRE, A L'ENSEIGNE DU LION ET DE LA LICORNE, MONTREAL.

OFFERENT leurs sincères remerciements à leurs nombreux pratiques et au public en général, pour l'entouragement libéral qu'ils en ont reçu, et profitent de cette occasion pour se réformer très respectueusement qu'ayant réuni leurs deux magasins en un seul, et fait beaucoup d'améliorations à leur établissement, ils ont l'espoir de mériter et de maintenir leur patronage distingué, qu'ils sollicitent très respectueusement.

Is viennent de recevoir par les premiers arrivages, une partie de leurs marchandises à printemps, consistant en Draps fins et super-fins, Casimirs, Soieries, Rubans, Toiles, Lainages, etc. Cotonnades en grande variété. CHAPEAUX FRANÇAIS ET ANGLAIS, des goûts les plus récents. Ils ont constamment en main un magnifique assortiment de hardes faites, confectionnées par les meilleurs tailleurs, et avec des étoffes de la première qualité.

Is confectionnent aussi des hardes de toutes descriptions à ordre, dans le dernier goût, et à des prix raisonnables. Ils reçoivent des DÉBENTURES à leur montant, en paiement pour marchandises achetées à leur magasin. Remarque qu'ils disposeront de leurs marchandises à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs et ils vous invitent à venir visiter leur établissement, afin d'en juger par vous-mêmes.

12 mai 1849.

PROPOSITIONS AVANTAGEUSES,

Maison de Commerce

A VENDRE OU A LOUER.

UNE personne qui désirerait s'établir en campagne trouverait de grandes avantages, à acheter un établissement de commerce complet ou pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus ample information, s'adresser à Kingsley, Township de l'Est, au village canadien, à F. B. BLANCHARD. Kingsley, 23 juin 1849.

POMPES À FEU.

M. L. LOUIS LEMOINE, mécanicien de Québec, a construit des pompes à feu patentes, de différents prix depuis \$10 jusqu'à \$1,000, avec tous les accessoires qui sortent aussi de son atelier.

À Québec, HENRY, écr., marché de la Haute-ville. 27 nov. 1849.

Eau de Plantagenet.

Le soussigné annonce au public qu'il a nommé M. J. JOSEPH BÉRIEAU, marchand-épicer, place Jacques Cartier, comme agent pour la vente de l'Eau de Plantagenet qu'il y aura toujours une grande quantité, d'eau fraîche de ces sources si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE, Agent. Montréal 25 oct. 1849.

Tableau des Ventes par le Sherif du District de Montreal, Pour le mois de Janvier 1850.

Table with columns: DEMANDEURS, DEFENDEURS, IMMEUBLES, VENTES, Date, Heure. Lists various property sales including land parcels, houses, and commercial buildings with details on location and terms.

AUX PRIX COUTANT!

Un Fonds de Hardes faites de Rien de semblable n'a encore été offert au public.

Le soussigné voulant se préparer à recevoir un grand assortiment de HARDES FAITES ET DE MARCHANDISES SÈCHES, à printemps prochain, désire vendre le fonds de son établissement, AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT, à commencer du premier décembre et durant tout ce mois.

Il fournira des preuves convaincantes que des effets seront vendus au prix coutant, après le premier décembre.

Les personnes sont spécialement priées de visiter les effets quand même elles ne voudraient pas acheter. On leur montrera les marchandises, persuadées qu'elles achèteront quand elles les auront examinées. C'est la plus belle occasion offerte aux acheteurs en Canada. ALLEZ VOIR.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.

122 Rue St-Paul.

L. PLAMONDON.

GRAND MARCHÉ PAR RAISON DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

FONDS DE MAGASIN DE \$40,000

A Vingt-Cinq pour cent au-dessous du Prix Coutant!!! 124, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 124, VIS-A-VIS L'ÉGLISE ANGLAISE

LES soussignés étant sur le point de dissoudre leur société, offrent en vente, à partir du 23 courant, leur FONDS DE MARCHANDISES sèches consistant en un assortiment considérable de tout genre et de toute espèce.

20 novembre 1849. N. B.—Ceux qui doivent à la susdite société sont priés de venir régler leurs comptes, sous le plus court délai.

BEAUDRY et FRÈRE.

CALIFORNIE DU JOUR!

LE MEILLEUR MARCHÉ DE MONTREAL! FONDS DE MARCHANDISES-SÈCHES

\$50,000

A trente sept et demi Pour cent au-dessous du prix coutant!!! 128, RUE NOTRE DAME, MONTREAL. 128,

H. & M. Merrill.

DEVANT commencer, au premier février prochain, la CONSTRUCTION d'une BATISSE pour agrandir leur ÉTABLISSEMENT qui si trouve trop petit pour leur commerce, se sont décidés à vendre tout le fonds de leur magasin à 37 1/2 POUR CENT AUDESSOUS DU PRIX COUTANT afin d'avoir que des MARCHANDISES NOUVELLES dans leur NOUVEL ÉTABLISSEMENT au printemps prochain.

En conséquence de cette résolution, leur MAGASIN sera FERME, toute la journée, SAMEDI, le 24 courant, afin de leur permettre de RÉDUIRE les PRIX de leur marchandises et il ne sera ouvert au public que LUNDI MATIN le 25 courant, à 10 heures, A. M.

Les personnes qui désirent acheter quelques effets feront bien de visiter leur établissement qui contient un des meilleurs assortiments de marchandises sèches, acheté par M. H. Merrill, sur les marchés de Londres, Manchester et Glasgow.

Une bonne OCCASION ne se retrouve pas facilement; IL FAUT EN PROFITER!

H. et H. MERRILL. 24 novembre 1849.

ATTENTION!!

FONDS DE MAGASIN DE \$50,000

Offert en Vente à 30 pour cent au-dessous du prix Ordinaire. 106, RUE SAINT PAUL, 106,

LES Soussignés informent le public que désirant diminuer leur fonds de marchandises, ils en disposeront à 30 POUR CENT AUDESSOUS DU PRIX ORDINAIRE.

Montréal, 27 nov. 1849. HUDON, LESIEUR ET QUEVILLON.

PRIX RÉDUIT. Le Propriétaire des Sources de PLANTAGENET, M. L'Évariste Larocque, vient, sur l'avis de plusieurs médecins de cette ville de réduire le prix des Eaux de Plantagenet à quinze sous le gallon, et un feu la douzaine de bouteilles, pour l'avantage du public. À vendre chez M. Mann rue St-François-Xavier. ÉVARISTE LAROCQUE, Propriétaire. CHS. LAROCQUE, agent. 8 septembre 1849.

Phonegraphie. ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE PARLE UN ORATEUR. Le soussigné rapporteur de l'Académie, se proposant de donner prochainement un cours de leçons sur la PHONOGRAPHIE, prie les personnes qui désirent apprendre cette science de vouloir bien le lui faire savoir au plus tôt. On trouvera une liste de souscription au bureau de l'Académie. Prix pour le cours, qui se composera de vingt leçons, dix schellins payable d'avance. C. H. MONTAGNE, Montréal, 23 oct. 1849.

AUX INSTITUTEURS. ON demande immédiatement plusieurs INSTITUTEURS de qualités pour la paroisse de St-Zotique du Côté du Lac. S'adresser (sans de port) à M. C. C. SPENARD, notaire Secrétaire Trésorier des Commissaires d'École de St-Zotique. 20 octobre 1849.

Hotel de Temperance ET MAISON DE PENSION, Sur la place Jacques Cartier. M. T. CADOTTE vient d'ouvrir une maison de pension dans la maison de M. Blanchet, maison voisine de St-Zotique Giraldi, entré par la cour, M. les marchands de la compagnie y trouveront des genres et une cour spacieuses. Montréal, 12 mai 1849.

MUSIQUE! J. B. LABELLE, professeur de MUSIQUE, et J. B. ORGANISTE de l'église paroissiale de Montréal, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a établi sa résidence au No. 54, rue St-Charles Borromée, où il sera toujours prêt à donner des LEÇONS sur le PIANO ou tout autre instrument de musique, soit à sa résidence ou à domicile. 25 oct. 1849.

Hotel de Temperance ET MAISON DE PENSION, Sur la place Jacques Cartier. M. T. CADOTTE vient d'ouvrir une maison de pension dans la maison de M. Blanchet, maison voisine de St-Zotique Giraldi, entré par la cour, M. les marchands de la compagnie y trouveront des genres et une cour spacieuses. Montréal, 12 mai 1849.

Pharmacie du Dr. Picault



CI-DEVANT DE LA RUE ST-PAUL. EN outre de son grand assortiment de MÉDICAMENTS, la Pharmacie du Dr. Picault, etc., etc., on trouvera à sa Pharmacie tous les Médicaments à Patente les plus renommés annoncés dans les Gazettes. Lesquels sont :

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE DES EAUX DES SOURCES DE PLANTAGENET. LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fort riches en sels et contiennent une quantité considérable de composés de BROME et d'IODE, auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE.

La pesanteur spécifique de l'eau est de 1.006377. Contenant au pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandés pour la dysurie et la dysenterie en ont retiré un avantage très marqué. Je doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

MONSIEUR.—Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que, d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies, des affections du foie des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats d'onnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

J. B. E. BISSON, FERBLANTIER. 97, RUE ST-LAURENT, PRÈS LE MARCHÉ. AVERTI ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une boutique de Ferblanterie à l'endroit ci-dessus.

SOURCES DE PLANTAGENET. EAUX FRAICHES. On vient de recevoir à Montréal une quantité d'eaux fraîches des sources de Plantagenet. S'adresser aux agents, chez le Dr. Picault, rue Notre-Dame, à l'hôtel de Québec, rue St-Paul, et chez MM. Brault & Lafrechain, 4 Place d'Armes, Montréal, 1849.

ESSAYEZ AVANT DE DÉSESPÉRER.



Pilules d'Holloway

GUÉRISON D'ASTHME. Extrait d'une lettre de M. Benjamin Mackie, Quatre respectable, datée de Creenagh, près Loughall, Irlande, le 11 septembre 1848.

GUÉRISON D'UNE FIÈVRE TYPHOÏDE, AU MOMENT OU L'ON DÉSESPÉRAIT DE LA VIE DU MALADE. Une dame respectable du voisinage de Loughall fut atteinte du typhus et resta cinq jours sans boire ni manger. Elle avait été abandonnée par son médecin et on n'attendait plus que sa mort. M. B. Mackie dont on n'attendait pas le cas en eut connaissance, et sachant l'immense avantage qu'il avait retiré lui-même de l'usage des pilules d'Holloway, lui recommanda l'usage de ces pilules.

GUÉRISON D'UNE HYDROPISE DE POITRINE. Extrait d'une lettre de J. S. Mundy, éc., datée de Kingston, près Oxford, le 2 décembre 1848. Monsieur.—Mon berger était depuis quelque temps affecté d'une Hydrocise de poitrine. Des que j'en fus informé, je l'engageai à prendre de vos pilules, il le fit et en fut partiellement guéri et il est aujourd'hui mieux portant que jamais.

GUÉRISON D'UN CONSTITUTIF DÉTRUIT. M. Mate, garde magasin à Gundagui, à la Nouvelle-Galles du sud était depuis quelque temps d'une santé très délicate, sa constitution était tellement épuisée que sa mort était considérée comme certaine par ses amis et par lui-même; mais comme dernière espérance, il fut induit à essayer les pilules d'Holloway, qui agirent immédiatement sur le système et le résultat fut qu'il fut remis à une santé parfaite dans l'espace de quelques semaines, au grand étonnement de tous ceux qui le connaissent. Il regarda cette cure comme si extraordinaire que par reconnaissance il la fit publier dans le Sydney Morning Herald, le 2 janvier 1848.

Liniment Galvanique DU DR. SHERWOOD. Ce Liniment Galvanique s'emploie avec un succès positif et permanent dans tous les cas de RHUMATISME chronique ou aigu dans la tête, les jointures ou les membres, la Goutte, le Douleurux, mal de tête nerveux ou ordinaire, la Paralysie, les attaques d'Épilepsie, les Palpitations du cœur, les douleurs des reins, et des aisselles, raideur des membres, névralgie, tremblement nerveux, la débilité générale, la faiblesse physique et nerveuse, toutes les maladies de nerf, les blessures, brûlures par le feu ou l'eau chaude, etc.

Liniment Galvanique s'emploie avec un succès positif et permanent dans tous les cas de RHUMATISME chronique ou aigu dans la tête, les jointures ou les membres, la Goutte, le Douleurux, mal de tête nerveux ou ordinaire, la Paralysie, les attaques d'Épilepsie, les Palpitations du cœur, les douleurs des reins, et des aisselles, raideur des membres, névralgie, tremblement nerveux, la débilité générale, la faiblesse physique et nerveuse, toutes les maladies de nerf, les blessures, brûlures par le feu ou l'eau chaude, etc.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats d'onnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

MARECHAL-FERRANT ETC. Le Soussigné remercie le public de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il tient sa boutique de Forgeron et d'Ébéniste qu'il continue à exécuter toutes sortes d'ouvrages en fer. Il a de plus engagé depuis quelque temps un Maréchal-Ferrant et qui sera exclusivement chargé de FERRER les CHEVAUX; l'expérience d'un grand nombre d'années dans ce genre d'ouvrage le met à même de s'en acquitter à la satisfaction de ceux qui voudront bien lui confier leurs chevaux, dont il prendra le grand soin; il garantit son ouvrage, non seulement quant à la durée, mais quant à la manière de poser les fers. Le soussigné espère la continuation de l'encouragement du public et particulièrement de ses compatriotes.

SALSEPAREILLE.



Merveille et Bénédiction de L'ÉPOQUE.

CET extrait est contenu dans des BOUTEILLES DÉPOSÉES PARTOUT. C'est un remède qui a été éprouvé par un grand nombre de personnes atteintes de rhumatisme, de goutte, de douleurs articulaires, etc. Il agit rapidement et efficacement sur le système.

GUÉRISON DES ÉCROUILLÉS. Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus invétérées. Un précédent sans exemple est celui de trois personnes guéries dans la même maison.

Je n'ai pas besoin de dire que votre médecine a été employée avec un succès remarquable. Les douleurs ont disparu, et vous n'avez plus à craindre de nouvelles attaques.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES. La Salsepareille de Dr. Townsend agit radicalement et très vite, la consommation à son origine, la stérilité, les descentes de matrice, les fleurs blanches, les menstrues obstruées ou difficiles, l'incontinence d'urine, les pollutions nocturnes et la prostration générale du système, ce qui se soit ou non par une cause ou des causes inhérentes produites par un froid, un malade ou un accident.

DR. TOWNSEND.—Ma femme étant depuis longtemps malade par une faiblesse et une débilité générale, et souffrant continuellement d'une descente de matrice, et autres inconvénients, je me suis vu obligé d'employer votre remède, et j'ai obtenu un succès remarquable.

CRACHEMENT DE SANG. New-York, 25 juillet, 1848. Dr. Townsend.—Mon cher monsieur, j'ai souffert de trois ans de crachement de sang, et de douleurs rhumatismales. Maintes fois je me suis senti si mal que je ne pouvais vaquer à mes affaires. J'ai eu aussi le lumbago. Après avoir lu dans quelques journaux un éloge de votre Salsepareille, je songeai à en user pour voir si j'en retirerais quelque soulagement. Le lumbago m'a abandonné, et j'éprouve sans aucune douleur rhumatismale. Ma santé s'est améliorée depuis que j'ai suivi ce traitement, j'en suis fort reconnaissant et j'espère que votre remède obtiendra le succès qu'il mérite pour son efficacité dans ces terribles maladies.

Albany, 1er avril 1849. P. E. ELMONDORF, M. D. Agents pour Montréal, Dr. Picault, rue Notre-Dame, No. 36, et coin de la rue Bonsecours, devant l'Hôtel de la ville.

VOUS POUVEZ ENCORE ÊTRE GUÉRI.



ONGUENT D'HOLLOWAY.

GUÉRISON DE RHUMATISME ET DE RHUMATISME GOUTTEUX. Extrait d'une lettre de M. Thomas Brunton, propriétaire de la Taverne de Waterloo à Couham, dans le comté d'York, datée du 28 septembre, 1848.

MONSIEUR.—Depuis longtemps j'étais martyrisé par un rhumatisme et la goutte rhumatismale, et que pendant six semaines avant d'avoir fait usage de vos médecines j'ai été si mal que j'ai cru que j'allais bientôt mourir. Lorsque je vis vos remèdes avertis dans la gazette que je reçois, j'ai cru devoir en essayer. Je me frictionnai avec l'onguent comme la direction l'indiqua et je couvris la partie frictionnée de feuilles de choux, je pris de plus de vos pilules matin et soir. Après trois semaines, je pus avec l'aide d'un bâton marcher pendant une heure ou deux, et après sept semaines je pus marcher sans bâton. Maintenant, je suis, avec la permission de Dieu et l'aide de vos médecines, très bien, et depuis sept mois je vaque à mes affaires sans ressentir aucun symptôme de retour de mon ancienne maladie. Outre la guérison de ma goutte rhumatismale, j'ai eu depuis peu une preuve que vos pilules et votre onguent peuvent guérir toutes blessures ou ulcères; car une femme blessée par un coup de fer et l'aide de vos médecines, très bien, et depuis sept mois je vaque à mes affaires sans ressentir aucun symptôme de retour de mon ancienne maladie.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. ANDRÉ BRACK, FORGERON, HABITANT À EYENHOUT, PRÈS DE BERWICK, DATÉE DU 10 OCTOBRE 1848. Monsieur.—C'est avec plaisir et reconnaissance que je vous informe qu'après avoir souffert pendant 21 ans, d'une mauvaise jambe qui ne voulait céder à aucun traitement, je consultai à différents temps tous les médecins célèbres, mais à ma honte, j'étais souvent incapable de travailler; personne ne peut comprendre les douleurs cuisantes que j'ai endurées. Ma jambe est maintenant aussi saine qu'elle l'a jamais été par le moyen de votre onguent et de vos pilules, que j'ai reçues de monsieur J. Davidson, droguiste, qui commit très bien ma position et qui, j'en suis sûr, sera heureux de certifier avec moi si cela est nécessaire, comme preuve de ma guérison.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. OLIVIER SMITH JENKINS, DATÉE FALKIRK, 13 AOÛT 1848. Monsieur.—Président il y a à peu près six mois à l'érection d'un de nos chemins de fer et par la chute d'une énorme pierre mon pied droit fut sérieusement endommagé et devint si mal que l'on me conseilla d'aller à Edimbourg afin de consulter quelques uns de ses célèbres médecins; ce que je fis et l'on me dit, que pour sauver mon pied il fallait me couper deux ortels. Au désespoir je retournai chez moi pour porter cette nouvelle nouvelle à ma femme, résolus de souffrir l'amputation; quelques uns me conseillèrent d'essayer de votre onguent et de vos pilules, ce que je fis et fus par leur entremise, en trois semaines, capable de continuer mon occupation ordinaire, et maintenant je suis parfaitement guéri.

LES PILULES DEVRAIENT ÊTRE EMPLOYÉES CONJONCTIVEMENT avec l'onguent dans la plus part des cas ci-dessous: Mal des Jambes, Mal des Seins, Brûlures au feu ou à l'eau, Gercures, Mal aux Mamelons, Cancres, Fistules, Jointures contractées, Goutte, Enflures Glanduleuses, Tumeurs, Lumbago, Hémorrhoides, Rhumatisme, Blessures, Mal aux Mamelons, Mal de Gorge, Maladies de la Peau, Scorbut, Humeurs à la Tête, Tumeurs.

COURT TRAITÉ SUR L'ART ÉPISTOLAIRE, L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. DEUXIÈME ÉDITION. CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre de plusieurs modèles de lettres en français et en anglais, des formules de lettres de change, billets, reçus, quittances; d'une liste des initiales des lettres qualifiées; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans la Bas-Canada; d'une liste des chefs de départements sous l'extensif de la province et des places de leurs bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc.

4000 Verges Tapis à l'huile. M. A. LAFLAMME, 165, RUE CRAIG À MONTRÉAL. OFFRE en vente, 4000 verges de Tapis fleuris, de escaliers. Trains de tables, papiers et soies cirées.

L. P. BOIVIN, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST-VINCENT. Avertissement de nouveau se pratiquant que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St-Paul vis-à-vis la Place Jacques Cartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages un riche assortiment de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc., etc. Montréal, 19 mai 1848.

F. L. LEGENDRE, TOWNSHIP DE MILTON.

OFFRE respectueusement ses services aux personnes qui désiraient l'employer comme AGENT pour la vente de propriétés et pour la transaction de toutes autres affaires. Il fournira les meilleures garanties et les meilleures recommandations à ceux qui le désireront. Milton, ce 5 mai 1849.

AVIS.

UNE famille Canadienne de cette ville, résidant à l'entrée de la grande rue St-Laurent, désire prêter quelques pensionnaires. S'adresser au Bureau de l'Avenir, 22 sept. 1849.

Atelier Typographique.

P. GENDRON, RUE ST-VINCENT 24, RUE ST-VINCENT. On exécute à cet atelier toutes sortes d'ouvrages tels que Livres, Pamphlets, Billes d'Entertainment, Cartes d'Adresse, Circulaires, Polices d'assurance, Chartes, Annonces de Diligences, Traites, Programmes de Spectacles, etc. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis 5 ou 6 mois seulement. A meilleur marché que jamais!!! P. GENDRON. 13 déc. 1848.

A VENDRE LA LYRE CANADIENNE.

NOUVEAU RECUEIL De Chansons, Romances, Duos, Etc., Etc. GRAND IN-18, 314 PAGES. A l'usage de l'École et chez tous les principaux libraires de Montréal. Prix:—BROCHÉE, 3s.—RELIEE, 4s. 21 avril 1849.

Le Répertoire National, OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

ON peut s'abonner à cette publication, chez MM. Fabre et Cie, à la chambre de lecture de l'Institut-Canadien, à l'Hôtel du Canada et à l'Hôtel de Québec, au bureau de l'Avenir ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell Gibson. 20 nov. 1848.

Conditions du Journal l'Avenir.

BUREAUX 1061 BUREAUX, RUE ST-PAUL 1062, A MONTRÉAL. L'AVENIR paraît quatre fois par semaine et se publie à DEUX ÉDITIONS, dont voici le mode de publication et les conditions d'abonnement: PREMIÈRE ÉDITION. La première édition de l'Avenir paraît tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS au matin. ABONNEMENT: Pour six mois, £0 10 0 Pour un an, £0 20 0 Payable invariablement d'avance. SECONDE ÉDITION. La seconde édition de l'Avenir paraît tous les VENDREDIS au matin. Elle contient toute la matière de la première édition et les dernières nouvelles jusqu'au moment de mettre sous presse. ABONNEMENT: Pour six mois, £0 5 0 Pour douze mois, £0 10 0 Le prix modéré auquel nous offrons cette dernière publication, prouve assez que c'est une œuvre uniquement de propagande; notre seul but étant d'éclairer la population canadienne sur les vrais principes démocratiques; nous espérons que tous les amis de la démocratie nous aideront à la propager. Pour mieux attendre ce but nous offrons de grands avantages aux instituteurs qui paieront leur abonnement d'avance recevra la PREMIÈRE ÉDITION de l'Avenir pour 10s. par année et la SECONDE ÉDITION pour 7s. 6d. par année. Les deux éditions sont expédiées indistinctement aux clients des abonnés, mais il faut que le premier semestre d'abonnement soit payé d'avance. Toute personne fournissant six abonnés payant, recevra le journal gratis. Les communications, etc., doivent être adressées au directeur, gérant du journal, affranchies et munies d'une signature responsable.

TARIF DES ANNONCES.

Pour la première insertion, par ligne, £0 0 4 Pour les insertions subséquentes, par ligne, £0 0 1 Les annonces publiées pendant trois mois, par ligne pour chaque insertion, £0 0 3 Pour une annonce d'une colonne pendant une année, £15 0 0 " " " " pour six mois, £9 0 0 " " " " pour trois mois, £6 0 0 Une annonce de trois lignes pendant l'année, £0 15 0 Toutes les annonces pour lesquelles on n'aura pas pris d'arrangements au préalable seront publiées suivant les conditions ci-dessus et sans rabais ni réduction dans les prix.

AGENTS DE L'AVENIR.

- Quebec, MM. F. X. Julien, Trois-Rivières, J. N. Bureau, Champlain, A. J. Martineau, Belthier, J. Guitté, Ste-Anne de la Pérade, L. Bureau, Sorel, J. B. Lamare, St. Ours, J. S. Germain, St. Jean Dorchester, J. Marchessault, St. Hyacinthe, M. Larabroisse, St. Pie, J. C. Bachand, St. Rémi, J. H. Martin, St. Charles, O. Hébert, Laprarie, Guillaume Baro, Pointe Lévi, V. H. Leclair, St. Athanase, A. Dufresne, St. Roch P. Achigan, Dr. Robitaille, Belthier, J. Guitté, P. J. Fontaine, St. Estache, G. Féré, L'Assomption, G. Chagnon, Boucherville, P. Monarque, St. Hilaire, J. N. Robitaille, Cooperville Clinton, Co. N. Y., Dr. J. E. Dorion, St. Marc, Joseph Dalpé, Sordani, E. Hayes, N. P. St. Marie de Manoir, M. André Charoux, Yvanche, J. B. Charoux, St. Michel d'Yamaska, Jos. Courchesne, St. Anne la Pointe, O. Martineau, St. Michel Comté Bellechasse, W. Lamiré, St. Jean-Baptiste, J. B. Sauré dit Larose, Longueuil, J. G. Patenaude, St. Antoine, Etienne Girard, Rigaud, A. Fournier, Verchères, J. Dansereau éc.

Le Directeur-Gérant, J. B. E. DORION.

W. H. ROWEN, Imprimeur.